

claration qui a été faite, mais puis-je simplement dire que c'est un exemple fort remarquable de la dernière inexactitude. Je suis maintenant forcé, monsieur l'Orateur, de traiter de cette mythologie libérale. Les propositions en cause n'ont pas été rejetées et le ministre le sait.

Une voix: Qui a quitté la conférence?

L'hon. M. Drew: J'entends un libéral crier à ma droite: "Qui s'est retiré?" Je n'ai encore rien vu d'aussi significatif: les libéraux démontrent eux-mêmes jusqu'à quel point ils ont avalé leurs propres blagues.

L'hon. M. Rowe: La moitié d'entre eux n'en savent rien, et l'autre moitié n'en veulent pas croire leurs oreilles.

L'hon. M. Drew: On confond avec une autre affaire. La débânde s'est produite en 1941, lorsque le premier ministre libéral de l'Ontario a décampé. (*Exclamations*).

L'hon. M. Rowe: Vous avez ouvert le bal.

Une voix: On récrit l'histoire.

L'hon. M. Drew: Récrire l'histoire? Je sais que le ministre des Finances (M. Harris) n'est pas partisan de cette idée. J'ai donc lieu de croire qu'il acceptera les rectifications qu'on fait cet après-midi. Il veut, comme moi, que l'histoire soit objective. En réponse à la déclaration qu'a faite le ministre de la Justice, je me vois forcé de prendre assez de temps pour rectifier les faits.

L'hon. M. Rowe: Rira bien qui rira le dernier...

L'hon. M. Pickersgill: Ce ne sera pas avant longtemps.

L'hon. M. Drew: La conférence fédérale-provinciale de 1945-1946 s'est réunie le 6 août 1945. A cette occasion, régnait une agréable atmosphère de bonne volonté. Si certains honorables députés,—et je n'exclus pas le ministre de la Justice—ont été induits en erreur par cette propagande onéreuse, qu'ils se donnent la peine de lire le compte rendu des délibérations de la conférence. Ils constateront que cette conférence, ajournée en août, devait se réunir à nouveau en novembre afin de poursuivre ses études. Un communiqué de presse rédigé par le premier ministre d'alors, et distribué aux journaux, exprimait beaucoup de satisfaction au sujet des résultats auxquels la conférence avait abouti jusqu'alors. La conférence s'est à nouveau réunie le 26 novembre 1945, sous forme d'une commission de coordination, et nous y avons délibéré sur certains faits. Nous avons discuté un point évident, soit que le gouvernement fédéral ne possédait pas les renseignements qui lui permettraient de

donner suite aux propositions. Je ne puis, à cet égard, m'empêcher de mentionner une autre observation formulée par le premier ministre vendredi dernier. Ainsi qu'on peut le lire à la page 3459 du *hansard* de vendredi dernier, le premier ministre, parlant du communiqué publié à la suite de la conférence qui avait eu lieu la semaine dernière, s'est exprimé ainsi:

Le communiqué révèle qu'on a discuté,—je ne dirai pas une "offre" ni une "proposition" du gouvernement fédéral, car d'autres qui assistaient à la réunion, se sont opposés à l'emploi de ces mots en alléguant qu'il ne s'agissait de rien de complet qui pût être considéré comme une offre ou une proposition,—il révèle qu'on a discuté, dis-je, une suggestion que j'ai présentée à l'assemblée, le premier jour, où la séance était publique.

Je me permettrai de souligner ces paroles, monsieur l'Orateur, parce qu'elles me rappellent la conférence antérieure. Voici ce qu'a dit, d'autre part, le ministre vendredi dernier:

Il était bien manifeste, et personne ne l'a contesté, que nous n'avions pas les renseignements exacts qui nous auraient permis d'établir une formule précise.

Depuis plus de deux ans, nous réclamons à la Chambre un examen de l'ensemble du problème, des consultations avec les provinces et l'adoption de mesures en vue de parer au chômage et, cependant, la semaine dernière seulement, le premier ministre nous a dit que le Gouvernement ne dispose pas des renseignements. Ce n'est pas parce qu'il n'avait pas beaucoup d'aide pour se procurer ces renseignements. Non seulement le Bureau fédéral de la statistique, mais tous les ministères ont leurs propres services de recherches, dont certains sont plus compliqués que d'autres, et ces services de recherches sont à sa disposition. Mais j'aimerais que les députés se rappellent, et notamment, je le dis en toute déférence, les honorables députés de l'autre côté, que nous n'avons cessé, au cours de ces débats, d'exhorter le Gouvernement à agir, mais que le premier ministre a gardé le silence sur le chômage. Le Gouvernement ne nous a donné aucun indice de sa volonté d'agir. Puis, la veille même de la nouvelle conférence fédérale-provinciale, des propositions ont été communiquées aux journaux, accompagnées du battage habituel, pour indiquer que le généreux gouvernement actuel allait faire de grandes choses pour les chômeurs. Nous constatons cependant, à la lecture de la déclaration du premier ministre, que ces assurances avaient été données sans aucun renseignement à l'appui. Monsieur l'Orateur, c'est là de l'insouciance et de l'irresponsabilité!

Le Gouvernement a retiré les propositions présentées en 1945. Il les remplace par d'autres propositions sans connaître les faits. C'est tout simplement une manœuvre pour capter